

Référentiel Styliste – ICC Mode

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 1 : Définir un projet de création mode			
<p>A1.1 Analyse des tendances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil et exploitation des informations relatives à l'évolution du secteur de la mode (évolution de la demande des consommateurs, problématiques environnementales, usage des nouvelles technologies...) - Participation aux événements et manifestations socio-culturelles liés au secteur de la mode : salons professionnels, conférences, expositions, tables rondes, défilés, workshops, etc. 	<p>C1.1 Réaliser une veille artistique et concurrentielle en repérant les mouvements de mode et les phénomènes socioculturels qui influencent le marché textile / de l'habillement à court, moyen et long terme afin d'anticiper les dernières tendances créatives, techniques et technologiques de la profession et de rester compétitif.</p>	<p>Etude de cas</p> <p>A partir d'un sujet donné à interpréter au prisme d'une marque de mode, le candidat élabore un cahier de tendances, comprenant les tendances de fond (mouvements et influences à long terme), les tendances éphémères (mouvements et influences à moyen et court terme), les innovations, les tendances formes, matières, couleurs, motifs et accessoires. Il classe ses recherches pour décrire et analyser les influences de la nouvelle saison.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les recherches de source et d'inspirations sont justifiées. - L'analyse des tendances est justifiée par un argumentaire et des références. - Des influences prenant en compte les tendances sont identifiées. - Les influences proposées présentent les différents éléments composant une collection : formes, matières, couleurs, ennoblement, <i>sourcing</i>, fabrication... - La méthodologie « hier, aujourd'hui, demain » démontre et appuie la logique thématique de la collection. - Les innovations technologiques sont repérées (écoconception, etc.)

Référentiel Styliste – ICC Mode

<p>A1.2 Elaboration et positionnement des intentions style</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du cahier des charges - Respect de l'ADN et de l'image de la marque/de l'entreprise cliente <ul style="list-style-type: none"> - Définition des thèmes de la saison - Elaboration de planches d'ambiance (<i>moodboard</i>) à faire valider par le commanditaire, le directeur artistique et à destination ensuite des acheteurs et des donneurs d'ordre pour les recherches de fournisseurs 	<p>C1.2 Recueillir et analyser les besoins client à travers un cahier des charges en intégrant l'identité de la marque pour délivrer un produit en adéquation avec son image.</p>	<p>Mise en situation professionnelle A partir d'un cahier des charges donné (C1.2) et après étude d'une marque choisie (C1.2) (analyse historique, identité, cibles, pièces iconiques, matières fétiches, etc.), le candidat élabore les planches d'ambiance (<i>mood board</i>) (C1.3), les gammes couleurs, matières, formes, motifs, graphismes. Il propose, dans le respect d'une économie solidaire et responsable, un <i>sourcing</i> favorisant la proximité et privilégie le durable, l'écoconception et le recyclage dans ses choix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'étude est complète et mentionne des références en lien avec l'analyse et le décodage des marchés ou marques étudiées. - Le cahier des charges du client est analysé et pris en compte : les exigences techniques et financières sont respectées. - L'analyse et les propositions sont cohérentes avec la cible de la collection (prix et style en adéquation avec le profil du client visé) <ul style="list-style-type: none"> - Les thèmes sont en adéquation avec les planches d'ambiance et l'identité de la marque. - Les formes, les gammes de couleurs, les matières et les fournitures des planches d'ambiances correspondent au positionnement du produit. - Les valeurs de durabilité, d'écoresponsabilité et de <i>sourcing</i> de proximité sont intégrées.
<p>A1.3 Dessin des silhouettes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création graphique - Respect des thèmes sélectionnés - Respect de l'image de la marque/de l'entreprise cliente - Validation auprès du supérieur hiérarchique (Directeur artistique, PDG, coordinateur de collection), par 	<p>C1.4 Dessiner des silhouettes en prenant en compte la cible, les contraintes du cahier des charges et les tendances analysées afin de répondre aux besoins du commanditaire.</p>	<p>Cas pratique A partir d'un thème choisi et de planches d'ambiance élaborées et validées au préalable, le candidat produit une sélection de silhouettes et de croquis à plat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de création est respectée. - L'image de marque est respectée - Les dessins sont en adéquation avec le cahier des charges et les planches d'ambiance (<i>mood board</i>). - Des propositions graphiques illustrant ou développant le sujet traité au moyen de logiciels de graphisme sont réalisées

Référentiel Styliste – ICC Mode

le chef d'atelier (modéliste) et par le directeur marketing			
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 2 : Construire une collection de mode			
<p>A2.1 Conception d'un dossier de collection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et répartition du nombre d'articles à fabriquer par thème de collection et par ligne de produit (sport, casual wear, ...) - <i>Sourcing</i> des fournitures : vérification de l'origine des matériaux, mise en place d'un <i>sourcing</i> de proximité favorisant un développement durable et une économie circulaire et responsable. - Lancement des variantes de couleurs et motifs/graphismes/broderies - Indications exhaustives pour que tous les acteurs de la chaîne de 	<p>C2.1 Concevoir un dossier de collection en sélectionnant selon leur impact écologique et en quantifiant les matières et fournitures nécessaires à la réalisation des produits, en réalisant les maquettes de développement couleurs et motifs destinées aux fournisseurs afin de préparer la mise en production de la collection.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>A partir d'un cahier des charges donné, le candidat propose un dossier de collection (C2.1) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une structure de collection (plan d'assortiment) - Un thème de collection - Des dessins de silhouettes - Un fiche technique des matières et fournitures (origine des produits, composants et technicité) - Les croquis techniques des modèles à réaliser (C2.2) 	<p>Le dossier de collection remplit les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'articles nécessaires à la commercialisation de la collection est quantifié pour proposer un vestiaire juste et équilibré (ni surproduction, ni sous-production). - Les propositions de formes, matières, couleurs et motifs sont en cohérence avec le thème et respectent les valeurs d'une fabrication écoresponsable - L'impact écologique des matériaux est pris en compte dans la conception par des méthodes de conception moins polluantes telles que le recyclage ou <i>l'upcycling</i>, les teintures végétales, le <i>sourcing</i> et la fabrication de proximité...

Référentiel Styliste – ICC Mode

<p>production puissent avoir une ligne de conduite claire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des croquis techniques en adéquation avec les objectifs esthétiques et les contraintes techniques et financières. 	<p>C2.2 Traduire le dessin d'une silhouette sous forme de croquis technique en mentionnant les indications nécessaires (finitions, mesures, etc.) afin de permettre sa réalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les maquettes techniques de développement des variantes de couleurs ou motifs - Un plan de collection (fournisseurs, consommation des matières, fournitures, déclinaisons couleurs, motifs, accessoires...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les maquettes de développement couleurs et motifs destinées aux fournisseurs exploitent les couleurs naturelles et végétales - L'origine des fournitures et la filière de fabrication sont précisées. - Le cahier des charges est respecté. - Les silhouettes correspondent au thème et aux tendances du marché. - Les techniques graphiques (dessin, proportion des silhouettes, colorisation, texturisation) et des logiciels de création et de graphisme (<u>ex</u> : Indesign, Photoshop, etc.) sont utilisés dans la conception des produits.
<p>A2.2 Réalisation des prototypes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix technique de la réalisation du prototype en fonction des paramètres de forme, de matière, d'impact écologique et de coût - Moulage, réglage et mise au point de la toile - Réalisation du patronage - Montage du prototype (couture et assemblage des pièces) 	<p>C2.3 Réaliser un prototype en fonction des paramètres de formes et matières, en maîtrisant les trois techniques que sont le moulage sur mannequin, le patronage, et le montage et en tenant compte des contraintes économiques et techniques pour réaliser une étude de faisabilité du produit en 3D.</p>	<p>Cas pratique A partir d'un croquis de silhouette imposé, représenté uniquement de face, deux articles (ex : un haut et une jupe) sont proposés et le candidat doit en choisir un. Le candidat réalise alors le moulage, le patronage et le montage du prototype. Il doit interpréter le dos du croquis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La technique de réalisation du prototype est correctement exécutée. - Le candidat présente un prototype net, qui respecte le croquis choisi ou le thème donné, le droit fil et le sens du tissu, les crans et pointages, les aplombs, et qui assure des coutures régulières. - Les contraintes techniques de production et leur coût sont respectés - Les volumes sont fidèles au dessin. - Les matières sont compatibles avec les volumes. - L'interprétation du dos est cohérente avec l'avant du prototype - Le temps imparti est respecté

Référentiel Styliste – ICC Mode

<p>A2.3 Réalisation des dossiers techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du prototype en coordination avec les acteurs intervenants dans la réalisation du prototype (responsable de production, modélistes, couturiers...) en vérifiant son « bien aller » et sa faisabilité industrielle - Evaluation de la réalisation à façon (industrielle) - Elaboration des documents techniques : supports de mise en fabrication produit - Lancement des répétitions de collection (articles de démonstration) et de la production industrielle 	<p>C2.4 Rédiger le dossier technique de mise en fabrication industrielle en décrivant les détails de fabrication (mesures, montage, placement, labelling, ...) pour permettre la mise en place de la production dans le respect des contraintes techniques.</p>	<p>Mise en situation professionnelle Le candidat rédige un dossier technique sur la base du prototype réalisé, de modèles existants et d'autres créations personnelles. Il analyse le prototype réalisé pour valider le bien-aller et la faisabilité dans les contraintes techniques d'une production industrielle.</p>	<p>Le dossier technique est complet et référencé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches techniques sont réalisées avec précision, au réel ou en proportion, en conformité avec le prototype validé. - L'emplacement des motifs est reporté avec précision sur la fiche technique après vérification sur patronage et/ou toile. - Il contient la fiche fourniture de chaque composant, la nomenclature, la contexture et les consommations de chaque article, la fiche technique définitive de chaque modèle, le <i>labelling</i>, le dossier d'exécution et les maquettes techniques de développement de motifs et variantes de coloris. - La candidat se coordonne et interagit avec les acteurs de la filière au cours de la réalisation. - Le livrable est en conformité avec la qualité exigée par le commanditaire
<ul style="list-style-type: none"> - Estimation PRI (prix de revient industriel) - Intégration du PRI au plan de collection 	<p>C2.5 Estimer le prix de revient industriel (PRI) du plan de collection en référençant chaque article à l'aide des documents techniques afin de respecter le budget alloué à la collection dans le cahier des charges validé.</p>	<p>Mise en situation professionnelle Le candidat réalise un plan de collection avec estimation du PRI. Il dresse une liste exhaustive du <i>sourcing</i>, des références, des compositions, de la consommation et du tarif de chaque matière et fourniture utilisée. Il quantifie et tarifie également le travail à façon, l'emballage et le transport afin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La liste proposée est exhaustive. - Le coût de la collection et de chaque article est positionné dans la fourchette de prix demandée par le commanditaire. - Le calcul effectué est correct.

Référentiel Styliste – ICC Mode

		d'évaluer le PRI pour chaque article.	
--	--	---------------------------------------	--

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC N° 3 : Superviser la production d'une collection de mode

<p>A3.1 Définition et gestion de l'agenda de la collection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des tâches - Coordination des acteurs de la chaîne de fabrication (stylistes, modélistes, acheteurs, coupeurs, monteurs, façonniers...) 	<p>C3.1 Etablir et gérer un agenda de collection en identifiant les étapes de fabrication et les missions propres à chaque intervenant de la chaîne de production afin d'organiser et coordonner chaque étape de la fabrication de la collection.</p>	<p>Mise en situation professionnelle A partir d'un dossier technique, le candidat construit un agenda de collection. Il identifie les dates butoirs et répertorie chaque étape, du projet de création à la date de livraison sur site marchand. Il répartit le cahier des charges entre ses collaborateurs (modélistes, coupeurs, monteurs, acheteurs, ...) et leur transmet un planning spécifique à chacun, qui renseigne leurs missions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de la chaîne de production sont identifiés et insérés dans l'agenda de collection dans le bon ordre chronologique pour garantir un enchaînement logique des étapes de conception : stylistes, modélistes, acheteurs, coupeurs, monteurs, façonniers... - L'agenda de collection est réalisé avec précision : il respecte la méthodologie de gestion de projet ainsi que la forme en usage dans la profession et les bureaux de création (ou bureau d'étude selon les terminologies employées par les entreprises). - L'agenda est établi en fonction du calendrier officiel des défilés et présentations de collection établi par la Fédération de la Haute Couture et de la Mode, ainsi qu'en fonction de l'agenda du commanditaire.
--	--	--	---

Référentiel Styliste – ICC Mode

<p>A3.2 Suivi de la mise en fabrication de la collection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commande matières et fournitures - Sélection du ou des ateliers à façon - Lancement de fabrication - Veille au respect du cahier des charges 	<p>C3.2 Réaliser un tableau de commandes de matières et fournitures en énumérant les matières et fournitures nécessaires, en indiquant leur source d’approvisionnement et en calculant leur coût et leur délai de fabrication afin de lancer la production dans le respect du cahier des charges et de l’agenda.</p>	<p>Mise en situation professionnelle A partir d’un plan de collection et d’un délai donné, le candidat doit rédiger un tableau de commandes de matières et fournitures comprenant les quantités à commander et les dates de commandes ainsi que les fournisseurs envisagés. Il doit tenir compte du délai de fabrication de chaque article, renseigné par les fournisseurs. Le candidat calcule également le temps de fabrication de la collection et choisit les ateliers à façon en fonction de leur spécialisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations présentées dans le tableau de commandes sont issues de sources pertinentes et vérifiées auprès de fournisseurs et façonniers professionnels. - Les fournisseurs locaux, nationaux ou européens sont privilégiés (<i>sourcing</i> de proximité) - Les dates de commande sont calculées de sorte que toutes les fournitures soient livrées avant la date finale fixée pour le lancement de la fabrication de la collection. - Les spécialisations des ateliers à façon sélectionnés sont en accord avec les besoins de fabrication.
<p>A3.3 Contrôle de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle et validation des têtes de série - Veille au respect du cahier des charges - Contrôle de la qualité et de la conformité des produits (d’après les dossiers techniques) - Vérification du conditionnement des produits (pliage, étiquetage, emballage, ...) 	<p>C3.3 Contrôler le travail réalisé par les entreprises sous-traitantes au démarrage de la production, en comparant les exigences de la fiche technique à la tête de série afin de rectifier les éventuelles anomalies.</p>	<p>Etude de cas D’après une tête de série, le candidat réalise l’étude du modèle et en vérifie la conformité : matières, couleurs, montage et mesures. Il valide ensuite la tête de série.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a bien déterminé si la tête de série est conforme ou non aux indications décrites dans le dossier technique. - Les tests nécessaires pour certifier la conformité et la durabilité du produit ont été réalisés : résistance des coutures, lavage, repassage, etc.

Référentiel Styliste – ICC Mode

--	--	--	--

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC N°4 : Positionner et promouvoir une collection de mode

<p>A4.1 Elaboration de la stratégie de communication de sa collection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'identité de marque - Sélection d'influenceurs ou d'ambassadeurs en fonction de la marque et de l'esprit de la collection - Sélection des réseaux de communication à privilégier - Participation à la présentation aux acheteurs - Organisation de conférences de presse, d'évènements sur 	<p>C4.1 Elaborer une stratégie de communication en l'adaptant à la marque et au thème de la collection, en prenant en compte les valeurs de l'entreprise (RSE, etc.) et en développant un storytelling approprié afin de faire gagner en visibilité le lancement de la collection.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>A partir d'une collection imaginée pour une marque, le candidat produit un dossier de stratégie de communication (C4.1 et C4.2) en accord avec le prisme de la marque, son identité et sa cible. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fiche client - Une étude concurrentielle - Le <i>storytelling</i> de la marque, du créateur et de la collection 	<ul style="list-style-type: none"> - Les questions « pour quoi, pour qui et comment ? » sont posées et le candidat y apporte une réponse. - La fiche client et le segment de marché sont analysés. - Le profil des acheteurs potentiels est pris en compte dans la stratégie de communication (gamme de prix, réseaux les plus utilisés par le public cible ...) - L'identité de marque est respectée - Les trois storytelling (marque, créateur, collection) sont cohérents les uns vis-à-vis des autres. - Le choix des réseaux de communication (réseaux sociaux compris) et de distribution à employer correspondent à
---	---	--	--

Référentiel Styliste – ICC Mode

<p>les réseaux sociaux (live, échanges avec les internautes, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de modèles de supports de communication (plateforme digitale, <i>look book</i>, <i>shooting</i> photo, parutions médias, publications sur les réseaux sociaux, vidéos ...) 		<ul style="list-style-type: none"> - Le choix de supports de communication adaptés au public visé et au storytelling - Des exemples de supports (site, publication, vidéo, plateforme digitale ...) (C4.2) - Une liste des réseaux de diffusion définis (agents vrp, sites internet, réseaux sociaux...) 	<p>la collection présentée et au public qu'elle cible.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réseaux de diffusion définis et les ambassadeurs de la collection sont choisis en cohérence avec le public visé (ex : valeurs portées par un influenceur en phase avec les valeurs portées par la marque).
	<p>C4.2 Concevoir des supports de communication, grâce à l'utilisation des outils de création graphique et des techniques d'impression et de reproduction, en travaillant avec des intervenants issus du secteur du graphisme et de la communication afin de promouvoir la sortie des nouveaux produits.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Des exemples de visuels de communication (photos, vidéos, campagnes pub imaginaires, interface de plateforme digitale) et autres supports de communication papier ou digitaux sont fournis - Les supports sont réalisés à l'aide de logiciels graphiques et de montage. - La question environnementale est prise en compte : veille à une utilisation raisonnée des supports papier, etc.
<p>A4.2 Promotion et diffusion d'une collection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de collection au <i>showroom</i> et dans les salons professionnels - Organisation de défilés - Participation à l'élaboration des concepts vitrine et à l'animation des réseaux 	<p>C4.3 Présenter une collection en la mettant en scène et en argumentant sur ses choix techniques et esthétiques afin de la valoriser sur le marché.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Le candidat présente une collection dans un espace personnalisé (<i>corner</i>) à l'image de son thème. Il explique oralement sa démarche de création et chaque modèle présenté. Il met en scène la collection au travers de <i>shootings</i> photographiques, des vidéos et un défilé physique ou virtuel (en vidéo).</p>	<p>Pertinence de la présentation globale de la collection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le <i>corner</i> correspond au thème de la collection et au positionnement de la marque. - Les articles de la collection sont tous clairement identifiés au thème présenté. - Le thème et les propositions créatives se positionnent dans les tendances du marché tout en y apportant de l'innovation. - L'argumentaire développé par le candidat est clair et étayé.

Référentiel Styliste – ICC Mode

			<ul style="list-style-type: none">- La collection illustre le grade de qualité et de créativité indiqué par le prisme de marque.- La mise en scène respecte l'image de marque et traduit fidèlement le thème de la collection.
--	--	--	---

Examens de validation pour l'obtention de la certification :

- **Présentation d'une collection personnelle conçue par le candidat devant un jury constitué de professionnels de la filière textile habillement.**
- **Examen d'anglais constitué d'une rédaction du dossier de collection en anglais et d'une partie orale de questions/réponses sur les termes techniques anglais utilisés dans le milieu professionnel de la mode.**
- **Validation du stage de fin d'études.**